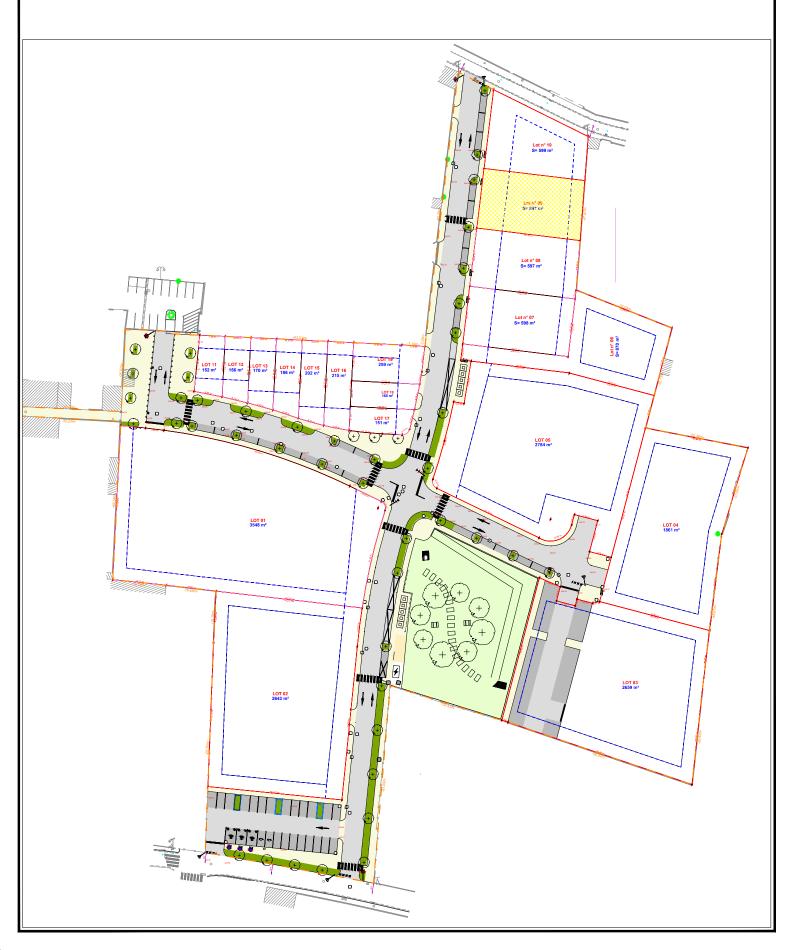
Plan d'ensemble du lotissement Sans échelle







Sophie ARGENCE Ölivier ARNAL Serge PAOLINI Jean-Yves REY François VERZIER



Cabinet Jacques BLANC & Associés Avignon Centre

Cabinet AZUR GEO **Grand Avignon / Poulx** Cabinet Jean-Yves REY

Uzès / Caissargues

Cabinet ARGENCE

Carpentras

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

COMMUNE DE VALREAS

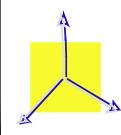


nom du projet : "Quartier des CARTONNIERS"

Lotissement 19 lots 84600 VALREAS



Plan de commercialisation du Lot No 09



SELARL AZUR GEO

10, av de la Poulasse 84000 - Avignon

Téléphone : 04-90-14-98-32 Mail: contact-azurgeo@groupe314.fr Système planimétrique : RGF 93 - CC 44 Système altimétrique : NGF - IGN 1969

Indice 1 DRESSE LE : 12.05.202

Indice 1: Plan de commercialisation avant travaux

Référence Dossier

Indice 2 : Plan de bornage après travaux

N° 22261

Département du Vaucluse Commune de VALREAS Route de Saint Pierre et Rue de Chasse Coquins

LOTISSEMENT " Quartier des Cartonniers "

PLAN DE COMMERCIALISATION DU LOT No 09

Section AD - n° XX Superficie: 597 m² environ

1 logement maximum Emprise au sol affectée au lot : 298 m² Surface maximum imperméabilisable : 477 m² Surface maximum de plancher autorisée : XX m²

LEGENDE LEGENDE RESEAUX Prospect de constructibilité Périmètre du lotissemen Coffrets de branchements Positions données à titre indicatif- non contractuel Cote du Prospect Altitude du terrain naturel Zone Constructible Zone inconstructible Chaussée en enrobé Parking en enrobé Trottoir en béton désactivé* Aire de service (poste relevage) en Grave Naturelle Espaces végétaux en pleine terre communs LEGENDE BORNAGE

-13.75m-

Limite bornée du lot + côte

S=XXX m2

Surface bornée du lot.

NOTES IMPORTANTES

- * La position des réseaux est donné à titre indicatif. La position exacte sera mentionnée sur les plans de récolement,
- * Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan de bornage dressé le 22/09/2017 par le cabinet AZURGEO , SELARL de Géomètres-Experts en AVIGNON dossier réf :17107.
- * Les limites divisoires internes sont issues de la division foncière conformément aux Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral n°XXXX validé le XX/XX/202X par le CDIF d'AVIGNON; Il est rappelé que les limites divisoires (entre les riverains internes du lotissement) ont valeur de plan de bornage entre les terrains créés.
- * Aucune servitude nouvelle ne semble être constituée sur le lot.
- Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes

